



L'équipe municipale
vous souhaite de
**BONNES
VACANCES !**

➤ Affluence autour du chapiteau pour le spectacle des élèves de l'école Lucien-Kerlann

Retrouvez toutes les informations utiles sur
notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15

et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h sauf du 13/07 au 24/08

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

École : 02 98 85 31 94

Eau Potable et Assainissement :

(Eau du Ponant) 02 29 00 78 78

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **juillet/août 2003** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 03/06/2019. Nitrates (NO3) : 31 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le

16 août 2019

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissances :

Margaux LÉONARD, 18 rue de Kermaria, née le 31 mai ;

Lyana ROYER, 17 rue des Noisetiers, née le 5 juin ;

Léo LE FLOCH, 15 rue Xavier Grall, né le 24 juin.

Urbanisme

Accord avec prescriptions/non-opposition à des déclarations préalables de travaux :

M.MERCIER, 16 route de la Fontaine, construction d'une véranda ;

M.ALIX, 24 Kernevez, pose d'un grillage et d'un portail ;

M.LE GOFF, 3 rue des Korrigans, construction d'un abri de jardin.



FERMETURE des SAMEDIS MATINS

La mairie sera fermée les samedis du **13 juillet** au **24 août inclus**.

L'arbre de la liberté à 30 ans



Photo Le Télégramme du 25/03/1989



« L'arbre de la Liberté » devant l'Arvest

Pour symboliser la venue du printemps, la municipalité a fait planter un tilleul sur la pelouse de la salle polyvalente. Le tilleul, baptisé « arbre de la Liberté », a été choisi par les organisateurs des festivités du bicentenaire de la Révolution. Les enfants de l'école communale, également présents à cette plantation exceptionnelle, ont formé une ronde autour de l'arbre. Mis en terre par le maire Marie-Françoise Le Guen et Bernard Uguen, paysagiste et ancien conseiller. (article Le Télégramme du 25/03/1989)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PLUi

L'enquête publique se déroulera

du **MARDI 20 AOÛT (9h)**

au **LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019 (17h)**



Le dossier du PLUi sera consultable en mairie et sur le site internet de la communauté de communes.

Se référer à la fiche jointe pour plus d'informations (lieux et dates des permanences...)

Mise à jour du plan cadastral

Depuis le 24 juin dernier le Service du Cadastre a entrepris une opération de mise à jour du plan cadastral communal afin de consigner les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes les autres constructions n'y figurant pas.

Un géomètre du Service du cadastre sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et de relever tous les changements ne figurant pas au plan.

Dates à retenir

- Sam. 07/09 : Forum des associations, salle des sports, de 10h à 12h.



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 1^{er} juillet 2019

Absents : C. Hourcq (excusée, a donné pouvoir à A. Jaffrès).

Secrétaire de séance : G. Séné

SCOLARISATION EN INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATION (IME)

Le conseil municipal donne son accord à une demande de participation aux frais de scolarité d'une Pencranaise en IME. Au titre de l'éducation et handicap, le Maire propose une aide symbolique de 50€.

POUR : 16

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2019-2022 ET SON VOLET PLAN MERCREDI

Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet, accompagné du volet plan mercredi qui lui est associé, relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Le conseil municipal autorise le maire à signer, appliquer et mettre en œuvre le PEDT 2019-2022 ainsi que son volet plan mercredi.

POUR : 16

ALSH : MODIFICATION DU RÈGLEMENT

En raison de l'augmentation de la fréquentation de l'ALSH, il convient de modifier le règlement intérieur afin de mieux prendre en compte les réalités des familles. Les critères suivants seront désormais appliqués pour la gestion des inscriptions :

- Priorité 1 : Pencranais scolarisés à l'école de Pencran ;
- Priorité 2 : Enfants assidus à l'ALSH scolarisés à l'école de Pencran ou Pencranais inscrits dans un autre établissement scolaire ;
- Priorité 3 : Enfants assidus à l'ALSH, quelle que soit leur commune d'origine.

POUR : 16

MOBILIER DE L'ÉCOLE : BIBLIOTHÈQUE

L'école, récemment agrandie et rénovée, nécessite un aménagement pour sa bibliothèque. Après consultation, la proposition de l'entreprise AEC de Plougastel-Daoulas a été retenue pour un montant maximum de 12 833.86 € HT.

Le conseil municipal autorise le maire à commander la prestation auprès de cette société et à prévoir au budget les crédits correspondants.

POUR : 16

RÉNOVATION-EXTENSION DE L'ÉCOLE : AVENANTS

La construction d'un espace associatif en lieu et place des anciennes classes maternelles impose des modifications dans plusieurs lots sur les prestations de base, tant en plus-values qu'en moins-values.

Pour permettre ces prestations, plusieurs avenants au marché sont nécessaires, pour un montant HT total de 140 440.31 €.

Le conseil municipal valide les avenants et autorise le maire à les signer avec chaque entreprise.

POUR : 16

CONVENTION D'ENTRETIEN DES VÉHICULES AVEC LA CCPLD

Dans un objectif de mutualisation des moyens, la commune souhaite confier l'entretien de ses véhicules et matériels techniques au service garage de la Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas situé à St-Ernel à Landerneau.

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention en ce sens et toutes les pièces s'y rapportant.

POUR : 16

DÉTERMINATION DU NOMBRE ET RÉPARTITION DES SIÈGES AU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ (MANDATURE 2020-2026)

Au plus tard le 31 août de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, le nombre total de sièges que comptera le conseil pour la mandature à venir et leur répartition entre les communes doit être défini en tenant compte de la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Un arrêté préfectoral vient entériner cette décision au plus tard le 31 octobre 2019.

Il est proposé que le nombre et la répartition des sièges restent inchangés pour la mandature à venir grâce au recours à un « mini-accord local » prévu par l'article L. 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à savoir 48 sièges répartis comme suit :

Landerneau : 16 sièges, Loperhet : 3 sièges, Plouédern, Dirinon, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Hanvec, Pencran, La Forest-Landerneau, La Roche-Maurice, Daoulas : 2 sièges
Saint-Thonan, Saint-Urbain, Saint-Divy, Irvillac, Ploudiry, La Martyre, Le Tréhou, Trémaouezan, Tréflévénez, Saint-Eloy, Lanneuffret : 1 siège.

Le conseil municipal adopte la détermination du nombre et la répartition des sièges du conseil de Communauté pour la mandature 2020-2026 telles que présentées ci-dessus.

POUR : 16

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020 : COORDONNATEUR D'ENQUÊTE

Le recensement de la population se déroulera sur la commune début 2020. Le conseil municipal désigne coordonnateur d'enquête : Gwénaëlle Le Vern, adjoint administratif et coordonnateur d'enquête suppléant : Marie Erlan, adjoint administratif.

POUR : 16

QUESTIONS DIVERSES

PLUi : Stéphane Hervoir reprend les principaux éléments du comité de pilotage du PLUi qui s'est tenu le 25 juin 2019. L'enquête publique se déroulera du 20 août 9h au 30 septembre 2019 17h. Trois commissaires-enquêteurs ont été nommés et assureront des permanences dans dix communes (il n'y en aura pas à Pencran). Les observations et propositions reçues avant le 20 août ou après le 30 septembre ne seront pas prises en compte par la commission d'enquête.

Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : www.pencran

ENFANCE JEUNESSE

La Compagnie des Doudous



Mardi 25 juin, les assistantes maternelles de la Compagnie des Doudous accompagnées de 20 enfants ont fêté la fin de l'année en allant à la ferme d'Eden de Saint Vougay.



Les enfants ont découvert de nouveaux animaux : des chameaux, des lamas, des paons... quelle joie !

Jardin d'Enfants

Afin de fêter les grandes vacances et avant le départ des enfants pour l'école, l'équipe du Jardin d'Enfants a été heureuse d'accueillir les enfants accompagnés de leurs parents, autour d'un pot de l'amitié. Ce moment a été l'occasion d'échanger quelques anecdotes et de retracer l'année écoulée. Ce moment d'échanges et de bonne humeur fut apprécié de tous !

Info pratique : Le Jardin d'Enfants est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h00. Il peut accueillir 16 enfants, de 2 à 4 ans, et contribue à favoriser la socialisation, l'autonomie et l'apprentissage des règles de vie en collectivité.

Contact : 02 29 05 73 63



ÉCOLE

Stage Arts du cirque à l'école Lucien Kerlann



Après trois semaines d'apprentissage, de travail acharné et de répétitions, tous les enfants de l'école Lucien Kerlann, de la Toute Petite Section de maternelle au CM2, ont offert deux représentations sous le chapiteau de *Cirque en Spray*, devant un public enthousiaste et impressionné par les prestations des artistes en herbe. Le trac était palpable parmi ces néo-circaciens, mais quelle fierté ensuite, d'avoir pu surmonter la peur, d'avoir su « dompter » presque comme des pros, des engins difficiles à

maîtriser, boule chinoise, trapèze, bâton du diable, tissu, assiettes chinoises ... et d'avoir réussi à dominer son corps dans les numéros de danse hip-hop, d'acroport, et d'expression corporelle !

Un grand bravo à tous nos artistes, et un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de ce projet exceptionnel, une réussite totale : enseignantes, professionnels du cirque, APE, APAF, parents, municipalité et tous les généreux donateurs.

VIE ASSOCIATIVE



SAMEDI 7 SEPTEMBRE
10h > 12h
SALLE DES SPORTS

Venez découvrir
les activités proposées par
les associations pencranaises
et rencontrer les nombreux bénévoles
qui les animent...

VIE ASSOCIATIVE

Les sentiers de Pencran



La traditionnelle randonnée pédestre du lundi de Pentecôte s'est déroulée le 10 juin sous un ciel mitigé. Cette année c'était la 20^{ème} organisée par l'association. Les grosses pluies du matin ont certainement découragé quelques marcheurs. Nous étions quand même 161 personnes à l'Arvest. Merci à ceux qui craignant la pluie n'ont pas marché mais nous ont rejoint pour le casse-croûte. Trois circuits de 6, 9 et 12 km étaient proposés, ceux de 9 et 12 ont été plébiscités à part égale. Il ne faisait pas chaud mais le rafraîchissement proposé par Annick et Sylvie à la Fontaine a été apprécié.

C'était l'occasion d'admirer le site entretenu toute l'année par les membres de l'association. Le chemin creux reliant Kéranhoat à Bellevue n'a pu être emprunté car trop boueux. Il vient d'être réhabilité, l'association ; l'a débroussaillé puis les services techniques, à l'aide d'une mini-pelle, ont curé le fossé. L'année prochaine le circuit de 12 km sera légèrement modifié et la très dure côte de Kéranhoat ne sera plus empruntée.

Rendez-vous pour la prochaine édition, lundi 1^{er} juin 2020.

Gym Club



Le Gym Club de Pencran a conclu son année sportive par un pot de l'amitié. L'approche des vacances et l'arrivée de la canicule avaient, certes, contribué à éclaircir les rangs, mais c'est avec un enthousiasme sans faille que les irréductibles du groupe ont pu profiter jusqu'au bout, des cours proposés avec toujours autant de professionnalisme, par notre animatrice Marie-Laure Le Guen.

Rendez-vous au Forum des Associations, samedi 7 septembre pour les inscriptions de l'année prochaine.

APAF : fête du village

L'APAF a organisé sa 5^e Fête du Village samedi 15 juin. Après une journée très pluvieuse, la soirée s'est déroulée dans la bonne humeur sous un ciel clément. L'assemblée s'est étoffée progressivement pour réunir environ 150 personnes autour du feu de la Saint-Jean, au son des compositions originales et reprises Pop/Rock du groupe Brestois BlackOut, suivi par le DJ Anthony. Ce dernier a proposé des airs orientaux et des tubes des années 80 pour le plus grand bonheur des danseurs enthousiastes. L'APAF a profité de cette soirée pour récompenser les 9 enfants ayant participé au concours de dessin *Dessine-moi le char Penn-ar*

-C'hrann pour le carnaval de la lune étoilée 2020, qui ont tous reçu une bande dessinée des mains de Gérard Le Meur. C'est le thème du dessin d'Hugo Lemart, l'Egypte, qui a été sélectionné par le jury. Bravo à tous les participants !

La prochaine manifestation proposée par l'APAF sera la **1^{re} édition de la Pencranaise Trail, dimanche 20 octobre.**

L'APAF lance un appel à bénévoles pour le trail et pour préparer la participation de notre commune au prochain carnaval de Landerneau. Rejoignez-nous !

Contact : asso.paf29800@gmail.com.



VIE PAROISSIALE

Agenda

- **Samedi 13 juillet** : messe à 18h à l'église de Dirinon,
- **Dimanche 28 juillet** : Pardon de St Divy, procession et messe à 10h30 à la chapelle de Lannuzel à Dirinon,
- **Samedi 10 août** : messe à 18h à l'église de Dirinon,
- **Vendredi 23 août** : rencontre avec les jeunes du pèlerinage finistérien Ar Hent, à 17h30 au terrain des sports de Dirinon,
- **Samedi 24 août** : messe à 18h à l'église de Dirinon.

DIVERS

Salon de Coiffure l'Ile aux Cheveux



Le salon sera **fermé pour congés du 28 juillet au 19 août inclus.**

Réouverture le 20 août à 9h30.

Fanny et Gwenaëlle vous souhaitent de bonnes vacances et un bel été à tous.

Téléphone : 02 98 85 17 47